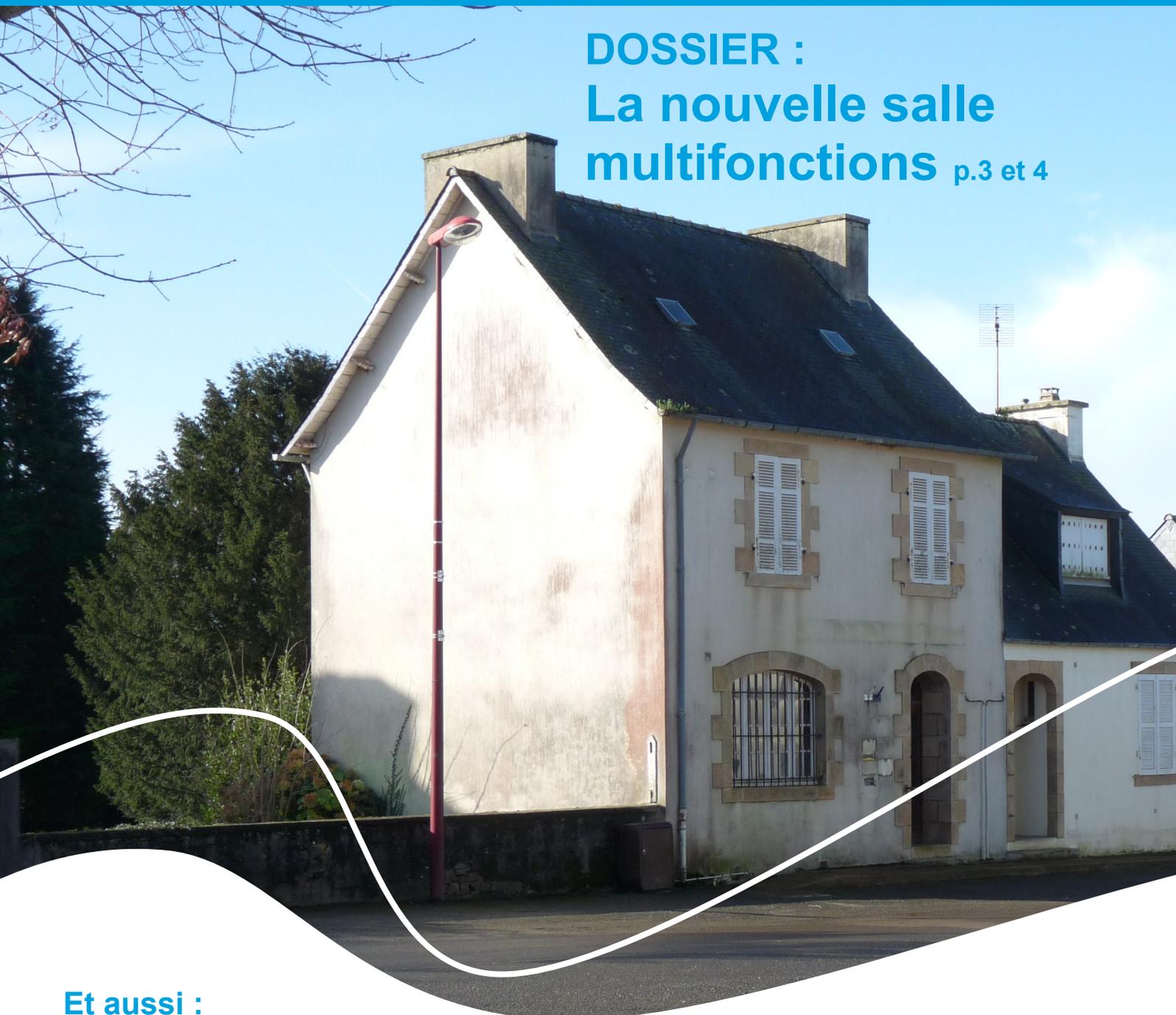




DOSSIER :

La nouvelle salle multifonctions p.3 et 4



Et aussi :

Spécial poubelle jaune
Mémo tri à conserver
p.5



Vie associative
p.6



Vie municipale
p.8



Clic clac
p.9





Dès le début du mandat en 2008, j'avais annoncé le projet d'une nouvelle salle.

Notre commune attire de nouveaux habitants, elle est riche d'une animation associative forte et une enquête auprès de la population a montré des besoins de ce type d'infrastructure.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par le préfet en 2007, prévoyait un espace réservé pour construire cette salle. Mais la fermeture de la poste en 2009 et le succès de l'ouverture de la bibliothèque nous ont conduit à repenser l'implantation de la salle.

L'idée est de créer en plein cœur du bourg un espace culturel cohérent articulé autour de la bibliothèque, de la salle polyvalente actuelle et des anciens bâtiments communaux vacants réhabilités (poste, ancienne école des filles). Enfin, l'opportunité de l'acquisition de la venelle entre ces ensembles conforte le projet.

Malgré une conjoncture économique difficile, la commune investit dans le réaménagement du centre-bourg. Nous restons cependant très vigilants et prudents en ce qui concerne le respect de l'enveloppe budgétaire.

Ce projet de grande envergure mobilise l'énergie des élus, du personnel communal et des différents partenaires. Nous avons confié le travail à une équipe d'architectes qui très vite nous proposera des esquisses que nous serons très heureux de vous présenter.

Marie-Claude Morvan



■ L'édito	2
■ Dossier.....	3
p.3	
p.4	
■ Développement durable.....	5
■ Vie associative.....	5
■ En Bref.....	7
■ Vie municipale.....	8
■ Clic Clac.....	6
■ Infos pratiques.....	10
■ Urbanisme et jeux.....	11
■ Agenda	12

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec /
Place du Marché / 29 460 HANVEC

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans
les commerces et les espaces municipaux de la
ville.

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette : Pascaline
Cornille : keleier@mairie-hanvec.fr et la commis-
sion Keleier.

Impression : SOFAG

Crédits photos : Service communication, commune
de Hanvec, photos-libres.fr®.

Tirage: 1 100 exemplaires

> Dossier

Tout ce que vous souhaitez savoir sur....

La nouvelle salle multifonctions

La nouvelle salle multifonctions sera aménagée à l'emplacement de l'ancien bureau de poste. Les anciens locaux seront réhabilités et à ceux-ci viendront s'ajouter des bâtiments neufs.

Le but étant de créer un lieu de vie et d'échange au cœur de Hanvec tout en prenant garde de conserver l'identité visuelle du bourg.

La nouvelle salle pourra accueillir 300 personnes assises dans un espace de 2 200m². Elle sera composée d'un hall d'accueil qui sera équipée d'un comptoir pouvant servir de bar et d'un vestiaire. Le hall pourra éventuellement accueillir des expositions.

La salle fera 300 m² environ. Elle pourra se prêter à divers types d'activités : spectacles, repas, activités scolaires ou associatives... Une ouverture vers l'extérieur permettra de profiter d'animations en plein air (kermesses, banquets, vide grenier...)

Les étages de l'ancienne poste seront réhabilités à minima dans la perspective d'aménagements ultérieurs éventuels. Ils ne seront pas destinés à accueillir du public.

La salle sera équipée d'un office, ce qui permettra de réchauffer des repas.

Il est également prévu une salle de repos qui permettra de coucher les enfants au calme lors de fêtes de famille. La salle sera effectivement ouverte à la location pour les particuliers à l'occasion de mariages, anniversaires... Un soin tout particulier est apporté à l'isolation phonique afin que les nuisances sonores soient les plus limitées possible pour le voisinage.

L'ancien foyer des jeunes sera rénové pour accueillir deux salles de réunion d'environ 20m² chacune. Un bloc sanitaire sera accessible depuis l'extérieur.

Le foyer des anciens et le boulodrome seront conservés en l'état actuel.



Les élus ont visité différents ouvrages réalisés par les architectes postulants. Ici à Plouzané.

Le choix de l'architecte

Comme pour tout programme de construction publique, la mairie a dû lancer un appel d'offre auquel différents cabinets ont répondu.

Le maire et les élus ont reçus 3 architectes en entretien. Ils sont ensuite allés visiter les différents ouvrages déjà réalisés par les postulants afin d'avoir une idée concrète de leur travail.

Cela leur a permis de faire un choix qui a été validé lors du conseil municipal du 1^{er} juin 2012.

L'architecte

Le cabinet d'architecte sélectionné est *TRI-ANGLE architecture* dirigé par Fernand Notardanato, architecte diplômé de l'École Spéciale d'Architecture de Paris et du centre de recherche d'urbanisme. Ce cabinet a déjà réalisé des équipements publics (bibliothèques, salles multifonctions, gymnases, mairies, écoles, réfectoires, maisons de retraite...), privés (hôtellerie, commerces, industrie, banque, cliniques...) et des logements (individuels ou collectifs).



Halle multifonctions de Ploudalmézeau réalisé par Triangle architecture.

> Dossier

Un précieux soutien

Les élus sont accompagnés dans ce projet par Erwann Guichoux des services techniques de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) et par Anne-Claire Guillou, responsable du pôle « Biodiversité et cadre de vie » au PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique).

Le Keleier a souhaité en savoir plus.

M. Guichoux, vous assurez l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le projet de construction de la nouvelle salle multifonctions de Hanvec.

Pourquoi la Communauté de communes intervient-elle dans ce projet ? Quel est le rôle d'un assistant à maîtrise d'ouvrage ?

Historiquement, les communes bénéficiaient de l'assistance de la DDE mais compte-tenu de l'évolution des missions de l'État, cette aide a été réduite. La Communauté de communes décide fin 2010 de pouvoir assister les communes, dans le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

C'est dans ce cadre que la commune de Hanvec a sollicité mon assistance lors de la construction du nouveau local technique. J'ai rédigé le programme selon les besoins exprimés par les élus et les agents des services techniques, aider au choix de l'architecte.

Je suis depuis plus d'un an régulièrement sur la commune car je travaille également sur le chantier de la réhabilitation de la maison Fagot et de la création de commerces. Ce projet est en effet réalisé et financé par la Communauté de Communes. Ces locaux seront livrés fin juin aux deux commerçants.

Je vais poursuivre ma collaboration avec la commune puisque je participe au projet de construction d'une nouvelle salle multifonctions. J'ai travaillé avec les élus sur la rédaction du programme qui a fixé : l'enveloppe budgétaire, le calendrier et les volumes de la salle.



Anne-Claire Guillou, quant à elle, accompagne et conseille les élus dans la réalisation de ce projet.

Keleier : De quelle manière êtes-vous intervenue dans ce projet ?

Anne-Claire Guillou : Mon intervention s'inscrit dans le cadre de la mission de conseil en matière d'urbanisme et de paysage, mise en place par le PNR d'Armorique en 2009 avec la nouvelle charte. Ainsi, l'équipe du PNR d'Armorique intervient en appui technique auprès des collectivités adhérentes pour leurs projets de planification locale (PLU, SCOT, carte communale), d'aménagements (aménagement de bourg, de nouveaux quartiers, d'espaces publics), ou de construction.

K. : Comment cela se traduit-il concrètement ?

A.-C. G. : Nous aidons les collectivités à rédiger leur cahier des charges puis à choisir un prestataire. Par la suite, nous les accompagnons dans le suivi des actions. Nous avons par ailleurs été mandatés par la Région Bretagne pour appuyer le dépôt de dossiers dans le cadre du programme Eco-Faur² pour expliquer les cibles et les attentes. Plus largement, nous intervenons, comme à Hanvec, pour conseiller dans la recherche de programmes de financements.

K. : Vous êtes à l'initiative de l'intervention de Yannis Le Quintrec. Qui est-il ? Quel est son rôle ?

A.-C. G. : Yannis Le Quintrec est architecte. Il va réaliser une étude d'urbanisme du centre-bourg intégrée dans le projet global. Ses observations permettront de développer les aménagements urbains attenants à la nouvelle salle (stationnements, passages et voies pour piétons...) afin que l'ensemble soit harmonieux, plus confortable et sécurisant pour les usagers. Cette étude sera présentée aux élus fin 2012.



A noter :

Le temps des travaux (qui se dérouleront à partir du 1^{er} semestre 2013) les activités associatives (réunions, danse, yoga, dessin, marchés de Noël, spectacle pour les enfants de l'école...) auront lieu, comme d'habitude, dans la salle polyvalente.

Les règles d'or pour un tri facile

Pas de panique devant sa poubelle de tri. Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe au quotidien pour vous et pour toute votre famille.

REGLE 1 / Je mets en vrac dans le bac de tri (bac jaune) :

Papier et carton
(boîte de céréales, suremballage des yaourts)

Briques alimentaires
(briques de lait, de soupe)

Emballages en **acier et en aluminium**
(canettes, boîtes de conserve, aérosol, barquettes en aluminium)

Plastique : bouteilles et flacons (bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, de lessive, gel-douche ou shampooing, bouteilles de lait, cubitainers...)

Tous les **journaux et les revues** (débarassés de leur film plastique) : prospectus, imprimés, papiers d'écriture, krafts...



Les objets en plastique marqués d'un triangle avec un 1 ou un 2 peuvent être mis dans le bac à recyclage.

Peu importe si l'emballage est encore un peu imprégné de sauce tomate ou de yaourt à boire. Inutile de le laver, il suffit simplement de bien le vider.



REGLE 2 / Je ne jette pas dans les bacs jaunes :

Sacs plastique, polystyrène, blister, papier peint, gobelets en plastique, couches-culottes, barquettes en plastique, films plastiques (emballages de packs de bouteilles d'eau, film entourant les prospectus), boîte d'œufs en plastique, pots de yaourts, sacs et sachets alimentaires en plastiques...



REGLE 3 / Je mets dans le conteneur à verre :

Les bouteilles, bocaux, pots et autres contenants. La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

Pour en savoir plus : www.ecoemballages.fr

Le savez-vous ?

Les chroniques de Claudie Cariou

La consommation étant au cœur de nos sociétés, ce sont nos achats qui déterminent le monde dans lequel nous vivons : à nous de consommer responsable !

- ◆ Les fluides frigorigènes utilisés dans les climatiseurs sont de puissants gaz à effet de serre (pouvoir de réchauffement) jusqu'à 2 000 fois plus élevé que le CO₂.
- ◆ Un déplacement en voiture sur quatre est inférieur à un kilomètre et le premier kilomètre pollue quatre fois plus que les autres - le CO₂ a une durée de vie dans l'atmosphère de 100 ans.
- ◆ Une fuite goutte à goutte au robinet représente 35 000 litres par an.
- ◆ A 40°C la machine consomme trois fois moins d'électricité qu'à 90°C.
- ◆ Un appareil en mode veille (le petit voyant rouge allumé) pendant 24 heures consomme autant d'énergie que pendant 3 heures d'utilisation.
- ◆ Il faut 50 fois plus d'énergie pour fabriquer une pile alcaline que ce qu'elle fournira pendant toute sa durée d'utilisation.
- ◆ Nous recevons chaque année 40 kg de publicité/boîte aux lettres, soit 40kg de bois, 600 litres d'eau, 240 kWh d'électricité et sauf exception (encres végétales) des métaux lourds. Des autocollants « Stop pub » à coller sur la boîte aux lettres sont disponibles en mairie.
- ◆ Le recyclage permet de diviser le coût environnemental de la production jusqu'à 100 fois. Exemple : la production de papier recyclé réduit la pollution atmosphérique de 74 %, la pollution de l'eau de 35 % et la consommation d'eau de 58 %.

> Vie associative

Les ciels de Bretagne, exposition de peintures en hommage à Eugène Boudin



Eugène Boudin, *Nuages blancs, ciel bleu*
vers 1854-1859, pastel sur papier 14,8 x 21 cm,
Honfleur musée Eugène Boudin

L'Association Culturelle de Daoulas (ACD) organise l'exposition « Vue d'artiste 2012 ». Le thème principal sera « les ciels » représentés avec différentes techniques : huile, acrylique, aquarelle, pastel, crayon, photo...

Hommage sera rendu à Eugène Boudin, grand peintre du XIX^e siècle, précurseur de l'impressionnisme, connu entre autre pour ses ciels. Il s'est marié en 1863 à Marie-Anne Guèdes de Ruzaden à Hanvec.

A cette occasion, les artistes qui le souhaitent sont invités à participer à cette exposition.

Pour participer à l'exposition et connaître les consignes à respecter vous pouvez contacter :

Marc Dupetit au 06 08 60 80 07 ou Christian Salaün au 06 08 66 70 65.

Et pour ceux qui veulent simplement contempler les œuvres exposées, **rendez-vous du 21 juillet au 05 août de 15h à 19h et aux horaires d'ouverture de la mairie, et du 06 août**

au 2 septembre aux horaires de la mairie et de 15h à 19h les samedis et dimanches. Salle Paulette Perrier à la mairie de Hanvec.

Club de pétanque : une équipe qualifiée pour les Championnats de France !

Une triplette du Club de pétanque Hanvec-Le Faou s'est brillamment qualifiée pour le championnat de France. Celui-ci se déroulera à Roanne les 7 et 8 juillet.

Les trois licenciés, Bruno Balcon, Arnaud Gourvès et Pierre Le Gall, ont remporté le championnat de secteur à Cléder puis se sont qualifiés au championnat de Bretagne à Lameur.

Lors du championnat de Ligue à Bourg des Comptes, trois places étaient qualificatives pour les championnats de France et l'équipe a pris la troisième place après un très beau parcours.

Bons résultats des jeunes également au championnat du Finistère. Les juniors Quentin Le Borgne, Steven Le Gall et Mathieu Lamour finissent deuxième.

Les cadets Pierre Balcon, Johan Balcon et Thomas Favé, terminent quant à eux à la troisième place.

Comme dans tous les sports, les entraînements finissent par payer !



Événements associatifs à venir

Voici les dates des événements associatifs du second semestre de l'année 2012.

Ces dates ont été arrêtées lors de la réunion du 23 novembre 2011. Ce calendrier n'est pas figé et sera complété ou modifié au fil des mois. Il a pour but d'éviter que deux manifestations ne soient organisées le même jour.

Rappel : Une date de manifestation arrêtée ne signifie pas réservation de salle ou de matériel. Pour toute réservation, il faut contacter Pascaline Cornille et venir remplir une fiche à la mairie.

Les réservations ne sont effectives qu'après validation par le Maire. N'attendez pas la dernière minute !

Août

04 août	Repas du pêcheur à Lanvoy	ES Cranou
2 ^e quinzaine d'août	Rassemblement des seniors	ES Cranou

Septembre

29 septembre	Bourse aux livres	APE de l'école Per Jakez Hélias
--------------	-------------------	---------------------------------

Octobre

Courant octobre	Conférence	Hanvec 21
-----------------	------------	-----------

Novembre

24 et 25 novembre	Brocante Le Faou	ES Cranou
-------------------	------------------	-----------

Décembre

2 décembre	Marché de Noël	APE Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc
9 décembre	Marché de Noël	APE Ecole Publique Per Jakez Hélias
21 décembre	Spectacle de Noël pour les enfants des écoles de Hanvec	La rondes des écoliers

Les pratiques actuelles de fauchage sur les bords des voiries communales

Engagée dans une démarche de développement durable, la commune de Hanvec a fait évoluer depuis quelques années ses pratiques de fauchage des bords des voies communales.

Actuellement, la commune procède de la manière suivante :

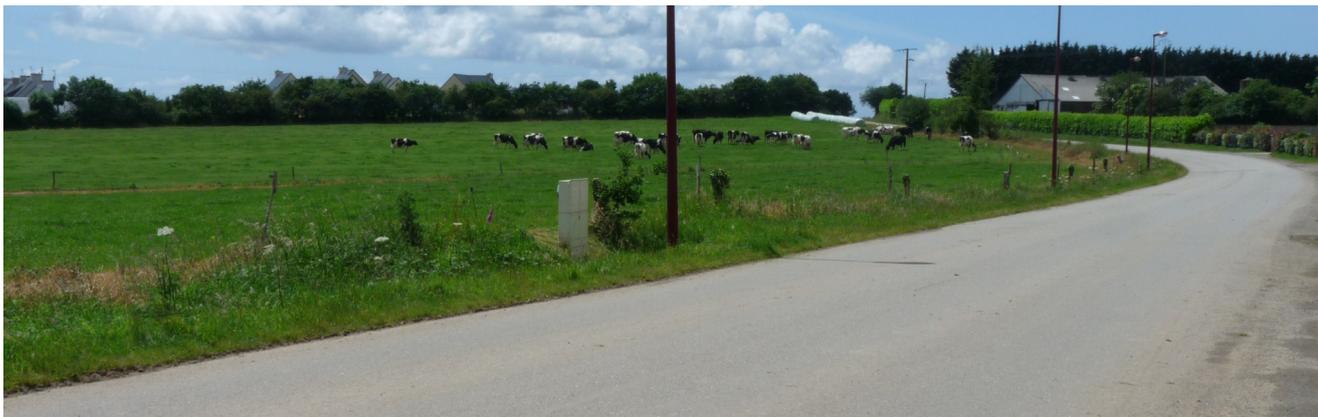
- Une première intervention, courant mai, consiste à faucher mécaniquement la végétation des accotements. Cela permet des dégagements de visibilité aux carrefours et au niveau des panneaux de signalisation. Les portions de talus situées au niveau des virages à risques sont également fauchées.
- Une seconde intervention vers mi-juin ou en juillet réitère le chauffage sur l'ensemble des accotements.
- Une troisième intervention à l'automne et en hiver effectue le débroussaillage en plus des accotements, des fossés et des talus.

Il n'y a donc pas de passage systématique alors que les hauteurs d'herbe n'engagent pas de problème de sécurité. Le fauchage sera déclenché à partir de 40 cm de hauteur d'herbe.

Cette méthode correspond au fauchage raisonné :

- Relève de la hauteur de fauche à 8 cm.
- Débroussaillage des fossés et des talus à l'automne – hiver pour permettre la reproduction des espèces vivant sur ces milieux et préserver ainsi la biodiversité.
- Economie de carburant pour les tracteurs, réduction de l'usure de l'outillage et de la détérioration de matériel.

Chaque année, les conditions météorologiques conditionnent en partie l'engagement du programme de fauchage. Par ailleurs, les services techniques communaux interviennent ponctuellement sur les abords des voies communales où pourraient se développer des espèces envahissantes (chardons, rumex...) et invasives (renouées du Japon).



Erratum : Une erreur s'est glissée dans le numéro 277 du Keleier, page 7, dans la biographie d'Alain Bohan. En effet, ce dernier est né en décembre 1749 à Rumengol (et non le 1^{er} juillet 1750 à Hanvec).

Veillée du Parc 2012 : Kurun Flour, musique de Bretagne pour duo de cordes



**Samedi 08 septembre 2012 à 20h30
à l'église de Hanvec, Entrée gratuite.**

Pierre Stéphan et Goulven Kervizic se rencontrent au cours de la quatrième édition de la fête du violon de Saint Jean du Doigt. L'idée de jouer ensemble leur paraît alors évidente.

La musique traditionnelle bretonne est un répertoire qu'ils pratiquent depuis longtemps mais ils travaillent aussi respectivement au sein de projets musicaux proches du jazz mêlant écriture et improvisation.

C'est avec cette envie d'ouverture esthétique, et nourris d'enthousiasme et d'audace, qu'ils ont pensé ce duo de musique bretonne « mod nevez ».

> Vie municipale

Critères d'attribution de subvention

Le 1^{er} juin, le conseil municipal a voté les attributions de subventions.

Les subventions ont été octroyées selon les critères suivants.

Ecoles:

5,50€ par enfant de Hanvec scolarisé dans une école maternelle ou primaire pour l'arbre de Noël.

13,50€ par enfant de Hanvec scolarisé dans une école maternelle ou primaire de la commune. Cette somme est versée aux associations de parents d'élèves pour aider à financer les activités culturelles sportives, d'éveil...

Associations de parents d'élèves des deux écoles primaires de HANVEC :

Prise en charge de 50% des factures de transport dans le département liées aux activités sportives et d'éveil plafonnée à 15€/enfant par année scolaire.

Participation plafonnée à 150 € pour la location de salle, (en dehors de la commune) pour l'organisation de loto, fest-noz...

Collèges :

7,00€ par élève à compter du 1^{er} janvier.

7,00€ également pour les élèves scolarisés en 4^{ème} et 3^{ème} en MFR et s'ils ont moins de 16 ans.

Les associations caritatives

qui font une demande de subvention avec dossier reçoivent chacune une réponse favorable. La

base du calcul retenu pour chaque association est de **0,10€ par habitant**.

Associations sportives, culturelles de la commune (Dimerc'her, ES Cranou, Sans faute à Hanvec, Local jeune, Club de pétanque) : **30 €** par jeune de moins de 18 ans.

Des associations **se produisent parfois** sur la commune (médaillés militaires, anciens combattants...) Une subvention leur sera octroyée.

Jardin d'éveil : 8€ par assistante maternelle utilisant le service.

P'tit Ciné : 2,10€ par adhérent

Amicale pour le don du sang Pays Le Faou Daoulas. 0,05€ par habitant (dernier recensement).

Amicale des anciens : 250€.

Amicale des maires du Pays de Daoulas : **0,10€ par habitant** (dernier recensement).

Environnement :

AAPPMA : 0,06€ par habitant (dernier recensement)

Convention Petit Minou : 0,21€ par habitant.

Jeunes :

Activité sportive en dehors de la commune : **10€** par jeune de moins de 18 ans.

Toute intervention extérieure sollicitée par la commune et qui la met en valeur ouvre le droit à une subvention. (Radio...)

Pour une opération ponctuelle qui met en valeur la commune, une somme forfaitaire sera arrêtée par la commission des finances en fonction de l'impact de l'opération.

Il existe des associations en sommeil. Elles ne perçoivent rien.

Les subventions autrement:

La commune met à disposition des associations locales des salles, des terrains, le minibus, des outils de communication... A cela il faut rajouter les frais de chauffage, d'électricité, d'entretien, les photocopies...

D'autres associations font une demande de subvention mais ne rentrent pas dans les critères. Elles apprécient néanmoins la gratuité des salles mises à leur disposition.

Les associations recevant des subventions doivent être dans le département ou avoir une antenne dans celui-ci.

Subventions Année 2013

Pour l'année 2013, cette demande de subvention devra être faite avant la fin du mois de février 2013.

Elle devra présenter les éléments suivants :

- Demande écrite adressée au Maire.

-Bilan financier, états des réserves financières, placements...

-Nom, prénom, date de naissance et adresse des jeunes bénéficiaires.

-1 RIB

Bilan des élections

Premier tour de scrutin des élections présidentielles - 22 avril 2012

Inscrits : 1 488, abstentions : 179 (12,03%), votants : 1 309 (87,97%), blancs : 17 (1,30%), exprimés : 1 292

(98,70%), Hollande : 433 (33,51%), Sarkozy : 269 (20,82%), Le Pen : 179 (13,85%), Mélenchon : 178 (13,78%), Bayrou : 131 (10,14%), Joly : 46 (3,56%), Poutou : 21 (1,63%), Dupont Aignan : 21 (1,63%), Arthaud : 7 (0,54%), Cheminade : 7, (0,54%).

Deuxième tour de scrutin des élections présidentielles - 6 mai 2012

Inscrits : 1 488, abstentions : 184 (12,37%), votants : 1 304 (87,63%), blancs : 76 (5,83%), exprimés : 1 228 (94,17%), Hollande : 801 (65,23%), Sarkozy : 427 (34,77%).

Premier tour de scrutin des élections législatives - 10 juin 2012

Inscrits : 1 490, abstentions : 508 (34,09%), votants : 982 (65,91%), blancs : 14 (1,43%), exprimés : 968 (98,50%), Ferrand PS : 360 (37,19%), Cap DVD : 246 (25,41%), Troadec DVG : 149 (15,39%), Péoc'h FG : 64 (6,61%), Haas FN : 64 (6,61%), Leclerc EELV : 51 (5,27%), Rossigneux DLR : 14 (1,45%), Laurent PCD : 9 (0,93%), Menesguen NPA : 6 (0,62%), Piro LO : 5 (0,52%).

Deuxième tour de scrutin des élections législatives - 17 juin 2012

Inscrits 1 490, abstentions : 552 (37,05%), votants : 938 (62,95%), blancs : 22 (2,35%), exprimés : 916 (97,65%), Ferrand PS : 600 (65,50%), Cap DVD : 316 (34,50%).



> Clic Clac



Des jeunes mexicains en séjour à Hanvec

Les élèves de 4^e du collège de Sizun ont accueilli du 5 au 26 mai 2012 leurs correspondants venus du Mexique. Quelques familles d'Hanvec ont accueilli chez elles ces jeunes mexicains.

Ce fut l'occasion pour nos hanvécois de partager de bons moments en famille et à l'école et d'échanger avec des jeunes issus d'une culture différente.



Essor Breton

C'est au Menez Meur qu'a eu lieu le dimanche 6 mai l'arrivée de la seconde étape de l'Essor Breton. Les coureurs ont relié le Faou à Hanvec en empruntant un parcours de 152,5 km.

C'est Adrien Goujon (Guidon Chalettois) qui a remporté cette étape de « montagne ».



Trail de la Ronde des écoliers

Le 6 mai a eu lieu la deuxième édition du trail de la ronde des écoliers, courses nature de 10 et 18km.

Le bénéfice de cette animation servira à proposer un spectacle aux élèves des écoles publique et privée. Grand succès pour cette opération qui a réuni près de 500 participants.



Hanvec expose ses artistes

Du 11 au 26 mai, onze brodeuses hanvécoises ont exposé leurs travaux à la mairie.

Nappes, napperons, mouchoirs, coussins et autres objets de décoration : des heures de travail, parfois des années ont été nécessaires pour réaliser ces pièces d'une grande diversité. Leur patience et leur grande dextérité ont beaucoup impressionné les visiteurs venus nombreux.



Assemblée générale de l'ES Cranou

Vendredi 18 mai l'ES Cranou tenait son assemblée générale à Rosnoën en salle polyvalente. Le bureau a présenté le rapport moral, le bilan financier et a procédé à l'élection de nouveaux membres au conseil d'administration. Le public nombreux a pu poser ses questions. Cette assemblée générale s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié.



Réunion d'information sur la collecte des déchets

Le 29 mai, les hanvécois ont pu participer à une réunion d'information concernant la nouvelle organisation de la collecte des déchets.

Désormais, les ordures ménagères seront ramassées toutes les deux semaines alternativement avec les recyclables. Les ménages devront s'équiper de bacs jaunes pour le tri sélectif. Les éco-points seront maintenant réservés à la collecte du verre.

> État-civil

Naissances

30.03 Olivia, Jeanne GRALL, Kervezennec
31.03 Lucie ROQUINARCH, 6, lotissement de Quindrivoal
15.04 Nolan, Ethan PLOUZENNEC, 1, Ty Kermarec
24.04 Mathis MASSUYEAU, 1 bis, le clos des fougères
28.04 Ylanis BACHA, Ty Croas
29.04 Louise GENDRON, 2, route du Faou
30.04 Nathan AUMOND, l'Espérance
06.05 Maïna DERRIEN, Lanton Huella
24.05 Kian, Noaman, Aatiq MARGOUM, 11, route de Kerliver
26.05 Maélys NOWAK, 1, route de Kerliver
01.06 Aziliz, Marie BARON, Botcabeur

Mariage

05.05 Stéphane DE LUCA et Claudie CARIOU, Ménez Meur

Décès

01.04 Hélène GUILLOU, 85 ans, Kerhervé
11.04 Marie Anne LE MAT veuve KERDONCUFF, 86 ans,
Pennavern-ar-Gorré
07.05 Guy LACOMBE, 89 ans, hameau de Kersamarec

> Vente de containers et de composteurs

Au service environnement de la Communauté de Communes

Zone de St Ernel à Landerneau - Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 02 98 21 34 49

Messagerie : environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Site internet : www.pays-landerneau-daoulas.fr

> Annonces

Emploi

Assistante maternelle agréée dispose d'une place sur Hanvec pour accueillir votre enfant dès septembre 2012.

Sylvie Mével : 02 98 21 90 53.

A louer

Maison Hanvec 585€/mois

(libre au 1^{er} juillet)

RdC : 1 séjour avec cuisine aménagée

1 salle d'eau avec douche hydromassage

meuble lavabo, miroir, wc.

Etage : 2 chambres

Extérieur : 1 buanderie fermée à clé, 1 jardin enclos

400m²

Pour tout renseignement : 06 62 65 01 95.

A louer

Maison Hanvec 595€/mois

libre au 15 juillet

RDC : 1 séjour avec cuisine aménagée

1 salle d'eau avec douche hydro massage, wc,

1 entrée, 1 chambre

Etage : 2 chambres

Extérieur : 1 cour fermée, 1 espace pour 2 voitures, 1

préau fermé

Pour tout renseignement : 06 62 65 01 95.

A louer :

Maison à Hanvec, Non mitoyenne, à proximité du bourg, 83m², jardin de 400m², avec abris de jardin. Deux chambres, fenêtres PVC double vitrage, cuisine intégrée, cheminée dans salon, salle de bain avec douche. Libre vers le 15 juin.

Loyer : 520€/mois

Téléphone : 02 98 21 94 94.

> Pratique

NUMÉROS UTILES

Urgences médicales	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237
Cabinet infirmier	06 73 39 70 18
SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)	02 98 25 84 23
ADMR du Cranou	02 98 73 07 77
Gardes chirurgiens-dentistes	02 98 90 55 77 (urgences, dimanches et jours fériés 9h-12h)

Emploi

Assistante maternelle agréée, habitant au bourg de Hanvec, à proximité des écoles, dispose actuellement d'une place pour accueillir votre enfant.

Contact : Mme Maze au 02 98 21 97 58.

L'armée de terre recrute des jeunes pour devenir : Volontaires de l'armée de terre :

De 18 à 26 ans (tous niveaux de qualifications). Possibilité de découvrir l'armée de terre en souscrivant un contrat d'engagement d'un an renouvelable 4 fois et d'acquérir une expérience professionnelle.

Engagés volontaires de l'armée de terre

De 17 ans et demi à 29 ans (sans qualification à Bac)

Sous-officiers

De 17 ans et demi à 25 ans (titulaires du bac général, technologique ou professionnel et jusqu'à bac +2)

Officiers

De 18 à 30 ans (de bac +3 à bac +5)

Pour connaître vos possibilités de carrières et les parcours professionnels, une équipe de conseillers en recrutement se tient à votre disposition au CIRFA de Brest.

Renseignements / contact : 02 98 22 16 23.

ou cirfa.brest@terre-net.defense.gouv.fr

www.devenezvousmeme.com

Pour le prochain Keleier, les annonces sont à déposer avant le 17 août.

Aucune annonce ne sera prise en compte après cette date.

**Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.**

> Urbanisme

Horaires

Mairie

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Samedi
Fermée
en juillet et août

Bibliothèque

Horaires d'été
Du 02/07 au 02/09
Mercredi :
16h-18h
Samedi :
10h-12h
Fermée
du 29/07 au 17/08

Déclarations préalables

Accordées

CAILLEAU Armelle, 104, route de la gare, clôture.

CORRE Aurélie, 11, route de Kerliver, travaux divers sur habitation.

RANNOU Sylvie, Roudouhir, remplacement menuiseries bois par PVC.

France SOLAIRE, Botcabeur, pose de panneaux photovoltaïques.

BELLECC Cathy, 7, lotissement de Kerbluen, clôture.

MASSON Mathieu, 5 bis rue de la Madeleine, abri de jardin.

PARIS Pierre-Xavier, 7, rue de la Madeleine, remplacement d'une porte par une fenêtre.

CAPITAINE TOULOUZOU Sophie, 37 route du Faou, changement des fenêtres sur habitation.

BOILEAU Guillaume et MARTIN Emilie, Pors Nedelec, modifications diverses.

LE MENN Jean-Yves, 3, chemin de kérohan, clôture.

DUBREUIL Maryvonne, 12, route du Faou, modifications diverses.

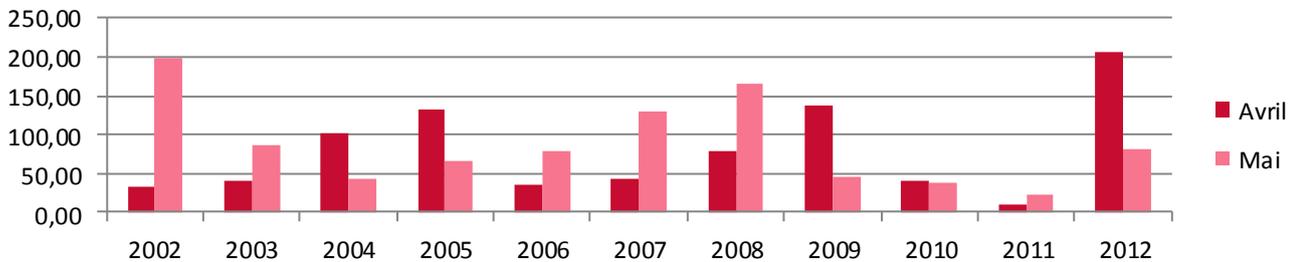
STEPHAN Olivier, 2 lotissement Dorguen ar C'hoat Huella, clôture.

CAPITAINE TOULOUZOU Sophie, 37, route du Faou, changement de la porte d'entrée.

FORTIA Claude, 4 lotissement de Kerbluen, abri à bateau.

GOLIAS Stéphane, Roudouhir, ravalement façade.

> Pluviométrie sur 10 ans



> Jeux

Sudoku

			9	4		1		
3				6				
1		5		8				3
		3	2	9	4	7		8
7	6		8	5	1			3
2	8		6	3	7			1
4	5							
9	3	2	4	1		8		7
8	7				9	3		6

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans cette grille, 22 noms de départements de France sont cachés. Il faut les retrouver.

E	S	S	O	N	N	E	U	R	E	D	P
U	A	G	U	Y	A	N	E	V	L	E	A
R	O	I	V	O	S	G	E	S	O	U	S
E	N	R	I	N	D	R	E	D	T	X	D
E	E	O	A	N	I	E	V	R	E	S	E
T	E	N	M	E	U	S	E	F	G	E	C
L	T	D	O	R	D	O	G	N	E	V	A
O	L	E	A	U	B	E	S	D	R	R	L
I	O	J	U	R	A	U	O	L	S	E	A
R	I	X	D	F	L	A	N	D	E	S	I
E	R	Q	E	C	A	N	T	A	L	N	S
U	E	A	V	E	Y	R	O	N	K	U	D

Les 22 noms de départements.
ESSONNE 91 EURE 27 EURE-et-LOIR 28 SAONE-et-LOIRE 71
GUYANE 973 GIRONDE 33 YONNE 89 VOSGES 88 INDR 36
MEUSE 55 DORDOGNE 24 PAS-de-CALAIS 62 NIEVRE 58
DEUX-SEVRES 79 LOT 46 AUBE 10 AUDE 11 JURA 39
GERS 32 LANDES 40 CANTAL 15 AVEYRON 12

6	2	8	9	4	3	1	7	5
3	9	7	1	6	5	4	8	2
1	4	5	7	8	2	6	3	9
5	1	3	2	9	4	7	6	8
7	6	4	8	5	1	9	2	3
2	8	9	6	3	7	5	1	4
4	5	6	3	7	8	2	9	1
9	3	2	4	1	6	8	5	7
8	7	1	5	2	9	3	4	6

Solution des jeux :

> Agenda

Juillet

14 juillet - Cochon grillé de l'ES Cranou au Faou

14 juillet - Tournoi de pétanque à Lanvoy ES Cranou

19 juillet - Dictée à Logonna-Daoulas, à partir de 14h30 au restaurant scolaire

21 juillet au 02 septembre - Exposition « Vue d'artiste 2012 », plus d'informations p.6

28 juillet - Bric à brac dans le centre-bourg de Logonna-Daoulas, de 9h à 18h, entrée gratuite

Août

4 août - Repas du pêcheur de l'ES Cranou site de Lanvoy

Septembre

8 septembre - Messe à 11h à l'église de Hanvec à l'occasion de la réinstallation du Christ en croix après restauration

8 septembre - Veillées du PNRA, à 20h30 à l'église de Hanvec, plus d'informations p.7



Rappel : Les annonces, les informations et les articles pour le Keleier doivent impérativement être transmis à Pascaline Cornille au plus tard à la date indiquée dans la rubrique annonces (p.10).

Dans le cas contraire, ces informations ne pourront pas être publiées.

Merci de votre compréhension.